

Etienne de Callatay: " Quel est intérêt de financer un green deal et en même temps soutenir des activités nuisibles pour l'environnement ?"

Publié le 31 05 2020

Aider les entreprises à surmonter les dégâts économiques liés à la crise sanitaire ? Si oui à quelles conditions ?

La crise du coronavirus et la relance de l'économie était au centre d'un débat organisé par le Conseil fédéral du développement durable. Après Géraldine Thiry et Paul De Grauwe, c'est l'économiste Etienne de Callatay qui s'est exprimé. Celui-ci a partagé ses réflexions qui ont permis de voir comment la relance, qui est la réponse à une crise économique dont les impacts sociaux sont également très lourds, est aussi pour la Belgique une opportunité à saisir pour respecter ses engagements internationaux en matière de développement durable et de changements climatiques.

Après avoir insisté sur la nécessité de soutenir économiquement les individus dans cette crise, Etienne de Callatay s'est penché sur le soutien aux entreprises et se questionne sur une éventuelle sélection qui permettrait de distinguer lesquelles pourraient profiter d'une aide de l'Etat.

Sélectionner l'aide aux entreprises

Bien qu'il existe des arguments en faveur d'une non-sélection d'aide aux entreprises, Etienne de Callatay ne se range pas de ce côté et souligne que les arguments abondent en faveur d'une sélectivité. *"Certains avancent que dans l'urgence il faut parer au plus pressé et relancer la machine au plus vite"*, explique-t-il.

"J'entends aussi qu'il n'y a plus de contraintes budgétaires et donc choisir une entreprise plutôt qu'une autre n'aurait pas de sens", déclare l'économiste pour qui *"l'arbitrage budgétaire existe bel et bien"*. Celui-ci compare à ce titre l'enveloppe de 300 millions promise par le gouvernement à Brussels Airlines alors que le secteur culturel peine à récolter de maigres millions. *"Cela démontre qu'on ne peut pas donner à nos artistes tout l'argent que l'on voudrait, il y a donc un arbitrage et des contraintes budgétaires qui sont menées."*

Des exigences environnementales comme critère de sélection

L'économiste plaide également pour la mise en place de critères à remplir par les entreprises comme les exigences environnementales pour mener une relance économique cohérente. *"Quel est intérêt de*

financer un green deal européen et en même temps soutenir des activités dommageables pour l'environnement ?". La crise semble donc être l'occasion de mettre en oeuvre des règles environnementales plus strictes. "Si le gouvernement impose de nouvelles règles demain, il pourrait être vu comme mettant des batons dans les roues de l'entreprise et donc avoir gaspillé de l'argent public."

Ces critères environnementaux pourraient prendre plusieurs formes comme *"l'exclusion des activités nuisibles au niveau sanitaire et environnemental"* ou *"l'établissement d'une liste positive des secteurs à privilégier"* ou encore *"imposer des engagements sociétaux aux entreprises."*

Un autre élément mis en exergue dans le débat est l'efficacité économique. *"Il y a d'ailleurs convergence entre la dimension d'efficacité et la dimension environnementale"*, souligne Etienne de Callatay. *"En fait, ce que nous faisons en étant sélectif ce n'est pas créer une distorsion mais c'est corriger une défaillance de marché."* A ce propos, l'économiste explique que certaines entreprises ayant un impact environnemental négatif sont incapables de supporter le coût sociétal de leurs activités.

Une fiscalité saine et verte

Après avoir répondu à la question de la sélectivité, il faut ensuite se demander comment être sélectif ? A cette question, l'économiste propose quelques pistes et met en garde contre les erreurs déjà commises dans les années 70 et 80 *"quand la Belgique utilisait de l'argent public pour soutenir des activités qui étaient de toute façon en déclin."* Une vision court termiste qu'il dénonce.

Pour lui, les entreprises doivent remplir des conditions de marché *"justement pour éviter une distorsion"* et cela passe par le refus d'une nationalisation de la *"concrétisation"* du risque. *"Ce modèle est bancal, on assiste à une privatisation des profits, qui correspond à la prime de risque, et simultanément, quand le risque se concrétise, c'est la collectivité qui doit l'assumer. Il faut donc une sorte d'assurance lorsque l'Etat intervient."*

Un comportement *"citoyen de l'entreprise"* devrait également être pris en compte pour l'économiste, c'est-à-dire qu'elle s'acquitte d'un impôt sociétal normal. *"Il faut exiger des entreprises aidées qu'elles aient eu un comportement fiscal correct"*, lance Etienne de Callatay. *"Ce serait une sorte d'incitatif."*

Sur le plan de la fiscalité, outre la non-optimisation fiscale promue par l'économiste, il y a également la fiscalité verte. *"La mise en place d'une taxe carbone ou la non-subvention des énergies fossiles serait un premier pas."* La différenciation des cotisations sociales est également une piste de réflexion qui lui tient à cœur. En d'autres termes, il s'agit de lier la hauteur des cotisations sociales à la qualité sanitaire et environnementale du travail effectué. *"Aujourd'hui, que vous ayez une activité dans les légumes surgelés ou les légumes frais, le taux de cotisations sociales est le même."*